

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le huit juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

Nombre de conseillers :            en exercice        11  
   présents            9  
   votants            9

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Brigitte ARNAUD, Bruno AVEQUE, Éric DOURNON, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Jacques JOUANS et Nadine VERNEY

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

### **Objet : FINANCES – Régie Patinoire Piscine et Pôle Sports Loisirs Intégration d'un nouveau tarif**

Monsieur le Maire rappelle les délibérations du Conseil municipal relatives à la création de régies de recettes du Pôle Sports Loisirs incluant l'ensemble des services proposés (patinoire, piscine, bowling, spa, salle polyvalente, salle de fitness...)

Il appartient également au Conseil municipal d'adopter les tarifs des services proposés.

Il est proposé de créer une prestation « séance de Yoga » pour une durée de 1h30 au tarif de 20 euros TTC.

Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

- Approuve l'intégration d'une prestation "séance de Yoga" pour une durée de 1h30 dans les régies de recettes du Pôle Sports Loisirs ;
- Fixe le tarif de cette prestation à 20 € TTC ;
- Donne toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de ces dispositions.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le

Le Maire,  
Yves GENEVOIS

